



Réunion d'Automne IFRATH du Jeudi 10 octobre 2019 à 14 H

Lieu INJS-Paris
Institut National des Jeunes Sourds

Réunion du CA de l'IFRATH: La vie du groupe

Présents : Christian Berger-Vachon , François Cabestaing, Marie-Hélène Bekaert, Yann Morère, Anne Ronsheim, Dominique Archambault, Gérard Uzan, Salvatore Anzalone, Frédéric Bousefsaf, Jaime Lopez-Krahe,

Invités :

Excusés : Isis Truck, Céline Jost

Il est rappelé que les délibérations du CA sont à mettre sur le site de l'IFRATH, avec un accès limité.

1) Informations générales

Le nouveau bureau de l'IFRATH a été enregistré par la Préfecture de la Seine St Denis.

2) Aspect AIG (Association d'intérêt général)

Plusieurs points sont à voir :

-Il faut que l'association soit ouverte : adhésions faciles par le web, listes de diffusion... Les informations sont sur : ifrath.fr/listes des adhérents

-Problèmes techniques à résoudre :

Sur le plan administratif AR s'occupe des papiers et passera les infos sur le site,

Il faut voir le cas des adhérents multiples et corriger. On peut aussi demander aux adhérents de confirmer leur appartenance, ce qui serait mieux pour les questions de quorum,

Le compte bancaire de l'IFRATH n'est pas encore à jour pour le transfert, ce qui retarde les opérations... et il faut composer avec les délais des banques.

3) Prix de thèse 2019

Il concerne les thèses soutenues en 2018 et la lauréate est connue.

Pour des raisons comptables il faut que le chèque (3 k€) soit tiré en 2019.

Le président est chargé d'informer la lauréate. On peut lui remettre le chèque et on fera une « cérémonie » officielle lors d'une matinée IFRATH.

La lauréate devra aussi faire une présentation lors de Handicap 2020.

Il faudra aussi voir si l'IFRATH peut maintenir la somme de 3 k€ pour les prochaines années (ceci dépend des sponsors).

4) Handicap 2020 (H2020)

Dates : 10-12 juin 2020

Etat de la trésorerie

Les honoraires du Mercure augmentent régulièrement et ils seront de 25 k€ en 2020. Un acompte de 5.5 k€ d'acompte a été versé au Mercure.

Actuellement, il reste 12 k€ sur le compte IFRATH.

Budget prévisionnel

On propose une base de 40 k€.

Les grandes lignes sont :

*Recettes : -Inscriptions 22.5 k€

-Subventions d'exploitation : 17.5 k€

CNSA (5 k€), Mairie Paris (1 k€), Région IdF (2 k€), Ministère (1 k€), Crédit Agricole (2 k€), Thales (1.5 k€), MAIF-MGEN (2 k€), BQR universitaires (3 k€).

*Dépenses -Hôtellerie (Mercure) : 22.5 k€ (on verra pour y arriver)

-Achats : 5 k€

Mise en page (1.5 k€), Frais du Comité (1.5 k€), Actes (1 k€), Mallettes (1 k€)

-Services extérieurs : 8 k€

Meilleur article (1.5 k€), Site web (1.5 k€), Missions (1 k€), Réceptions 4 k€

*Inscriptions

-Universitaires : 350 € (400 € en « tardif » : après le 17 mai 2019)

-Industriels : 400 € (450 € en tardif)

-Etudiants : 220 € (250 € en tardif)

Le Master Paris 8 dispose d'une dotation pour des activités « hors fac » et elle peut être utilisée à cette occasion. On compte sur 32 étudiants de Master 2. On pourrait arriver à un tarif qui approche 220 €

-Aspects divers : on peut prévoir une réduction pour les laboratoires qui inscrivent beaucoup des chercheurs (5 par exemple) ou pour des cas particuliers. "Pour plus de 5 inscriptions au tarif plein -> 20% de réduction" à ajouter sur le site

Comités

*CS : présidence GU

Il gère :

Les dates :

2/2 : soumissions (« palindrome ») 02/02/2020

29/3 : réponses du CS

30/4 : soumissions définitives

Les conférences invitées

La sélection des articles : L'AMSE travaille maintenant avec une association canadienne IIETA (International Information and Engineering Technology Association) dans le Manitoba (Edmonton) qui gère les revues. CBV a obtenu l'accord d'IIETA pour publier les meilleures communications sélectionnées à H2020.

*CO : présidence CJ

Il faut que chaque membre du CO ait une attribution particulière.

Pour les demandes de subventions il y a des dates limites et il faut s'en occuper dès maintenant (certaines sont début novembre).

Le CA devra peut-être rajouter d'autres membres lorsque les universités demandent à être présentes pour accorder un BQR.

Logo

YM fera des propositions, mais pas tout seul:).

Titre de la conférence

On propose « Technologies pour l'Autonomie et l'Inclusion » **voté à l'unanimité et mis sur le site**

5) Prochaines matinées scientifiques

***16 janvier 2020**

Lieu : INJA, 56 Bvd des Invalides, Paris 7^e (Metro Duroc)

Organisation : Ludovic Petitdemange

Titre : déficience visuelle et technologie

Salles : conférence le matin ; LSF, Ateliers et CA l'après-midi

Intervenants : Au moins 1 INJA ; 3 autres à trouver

Repas : sur place ; on pense à un buffet.

***14 mai 2020 INJS (date confirmée)**

Titre : Sport et Handicap

Organisation : Daniel Gallauray (qui a une mission dans le cadre de JO Paris 2024).

CBV est concerné par le sport handicap (terrains, accessibilité, transports...) ;
il contactera D. Gallauray

6) AAATE

DA apporte des infos.

***AAATE 2021**

C'est le prochain AAATE (après Bologne 2019); il est organisé en France du 1 au 3 septembre avec la participation de Paris 8, au campus Condorset d'Aubervilliers. La prévision est 400 personnes. L'IFRATH pourrait intervenir dans la limite de ses compétences administratives.

Le CA donne un avis favorable pour cette participation.

***GAATO (Global Alliance Assistive Technology Organization)**

Le GAATO est une association d'associations concernées par l'ingénierie de la réhabilitation. Chaque association doit avoir au moins 50 membres.

Le CA de l'IFRATH est, a priori, favorable pour se joindre à cette association, mais il demande à voir les statuts avant de s'engager. On reverra ceci au prochain CA.

***Déclaration de Bologne**

La Communauté scientifique s'émeut des fonds qui sont à la baisse pour combattre le handicap (en France et en Europe).

Beaucoup de signatures ont été recueillies pour demander une meilleure reconnaissance de ce thème dont plusieurs membres de l'IFRATH à titre personnel.

Le CA donne son accord pour que l'IFRATH se joigne à ce mouvement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion à 17h.